

## **APS - Présentation**

Dans les programmes, est affichée la volonté de développer chez les élèves des savoirs et des savoir-faire leur permettant de réagir efficacement, face à des situations d'incidents ou d'accidents de santé, à partir de leurs apprentissages scolaires. La maîtrise des compétences de l'APS est maintenant attestée dans le livret personnel de compétences au même titre que l'APER.

Tout au long de la scolarité dans le premier degré, seront travaillés les quatre aspects : prévenir, protéger, alerter, intervenir.

Concevoir un parcours cohérent sur l'ensemble de la scolarité en prenant en compte les compétences à valider pour chaque cycle sur la fiche APS1 (BO n° 33 de 2006) correspondant à la fin du palier 2 a été la priorité des quatre matinées d'animation sur le thème.

Nous avons vu qu'un minimum annuel d'une dizaine d'heures sur le thème était envisageable.

La brochure téléchargeable [Apprendre à porter secours](#) (662,13 ko), publiée en janvier 2007 dans la collection «Repères», constitue un outil de référence pour la mise en œuvre d'actions de formation initiale et continue à destination des enseignants du premier degré.

Nous avons étudié de nombreux documents extraits de cette brochure qui facilitent la programmation et la prise en compte de l'interdisciplinarité sur l'ensemble de la scolarité dans le premier degré. Les publications proposées par plusieurs académies ont permis de travailler les programmations et, en ce qui concerne le cycle 1, de nombreux contenus jugés pertinents par les collègues (au niveau des contenus à enseigner, notons la nécessité de privilégier le 112 comme numéro unique d'appel des secours).